

Membres	7
Présent(s)	4
Audio/visioconférence	2
Représenté(s)	0
Quorum	5

SÉANCE DU 12 FEVRIER 2026

- Présents au siège : Monsieur Salah KOUSSA (Président du Conseil d'administration),
Madame Chahrazad ALLAM, Monsieur Antoine BREINING et Monsieur
Bernard MATTER
- Présente en visio : Madame Anne BOUCARD et Madame Suzanne BROLLY
- Excusée : Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND
- Assistaient en outre : Monsieur Julien MATTEI (Directeur général / secrétaire de séance),
Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Monsieur
Vincent SCHAAF (Directeur du Pôle Patrimoine et Développement),
Madame Elise DIETRICH (Directrice de l'Innovation et de la Qualité) et
Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Le Bureau,
Vu l'article R 421-18 du Code de la Construction et de l'Habitation,
Vu le rapport du Directeur général,
Délibère :

**B/2026/021 : Bilan des admissions en non-valeur et effacements de dettes de
l'année 2025 pour la période 1^{er} novembre 2025 au 31 décembre 2025**

Il est décidé :

1. De prendre acte des créances à solder pour un montant de 712 215,90 €
2. Monsieur le Directeur général est autorisé à signer tout acte afférent.

Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme